LES 10⁵

Chavigny



MUNICIPALES

n°2

avril 2001

Dépôt légal en cours

Publication à périodicité variable

Siège Mairie

tel 03 83 47 24 32

Sommaire

- 1 Editorial
- Compte-rendu du conseil municipal
- 6 Séquence émotion
- 7 Du côté des associations
- 8 Vie pratique
- 8 Agenda

Editorial

Le conseil municipal se met en place et commence à examiner les dossiers. La première tâche importante a consisté à voter le budget 2001 qui reprend les préparatifs de l'ancienne équipe pour une large part. Les taux des trois taxes restant à la disposition de la commune ont intégré les taux de l'ancien district, car la Communauté de Communes n'en profite plus. Il ne doit pas y avoir de changement dans votre feuille "jaune" pour ce qui concerne ces taxes (Commune plus Communauté de Communes), à part la mise à jour des bases individuelles, ce qui est du ressort des services des impôts.

En ce qui concerne le budget général, ce nouveau budget 2001 doit permettre de financer les demandes chiffrées des écoles qui en ont grand besoin ainsi qu'un camion neuf, car l'ancien a douze ans et est très fatiqué.

Quant au budget de l'eau, il doit permettre de financer la liaison avec le réseau de la Communauté Urbaine du Grand Nancy à hauteur des Clairs Chênes. Si elle est réalisée et payée avant le 31 décembre 2001, une subvention européenne sera effective : il nous faudra être attentifs à accélérer les formalités.

La concertation avec vous se met en place ; premier exemple qui pourra inspirer le règlement intérieur fixant le fonctionnement des commissions : nous nous sommes réunis le 7 avril avec les riverains du terrain "multisports". Une réunion aura lieu avec les jeunes sur ce thème et les trois parties (conseillers, riverains et jeunes) seront représentées à une autre occasion très proche pour revoir les éventuels points de désaccord.

Côté fêtes, rappelons que le Comité des fêtes est une association indépendante de la municipalité. Les difficultés qu'il rencontre ne sauraient être imputables à celle-ci. La commune encourage le Comité des fêtes à continuer ses activités, avec, s'il le faut, le renfort des chavinéens qui seraient intéressés.

Jean-Claude Bresson.

1. Compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2001

Les procès verbaux, sous leur forme intégrale et officielle, sont consultables en Mairie.

Jean-Claude Bresson, Maire, ouvre la séance. Avant d'examiner l'ordre du jour, il rend hommage à Monsieur Henri VERDENAL, décédé le 11 mars 2001 et Conseiller Municipal de 1977 à 1989.

Approbation du C.R. du 30/03/01 et désignation du Secrétaire de Séance

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2001 est approuvé à l'unanimité.

Examen et vote de l'état de notification des taux d'imposition 2001

L'état de notification des taux d'imposition de 2001 (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties) est examiné. Il est rappelé la mise en place, pour 2001, de la Taxe Professionnelle Unique au sein de la Communauté de Communes Moselle / Madon (C.C.M.M.). La Taxe Professionnelle n'est plus perçue par la Commune mais par la C.C.M.M.. Comme il l'a été décidé en commission *Finances*, il est proposé au Conseil Municipal de prendre pour les taux communaux des trois autres taxes directes locales la somme des taux de l'année 2000 (Commune + District Urbain de Neuves-Maisons) :

Taxes	Taux communaux 2000	Taux districaux 2000	Taux communaux 2001	Produit Fiscal attendu pour 2001
Taxe d'Habitation	7,53 %	2,56 %	10,09%	903 055 F
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	6,93 %	3,79 %	10,72%	784 489 F
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	23,44 %	10,38 %	33,82% ramené à 31,40%	36 424 F
				1 723 968 F

Examen et vote des subventions 2001 à verser aux différentes associations

L'état de répartition des crédits de subventions, pour l'année 2001, est examiné. Le montant total des subventions à allouer s'élève à : 226 424 F dont 80 000 F à attribuer au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale).

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions aux différentes Associations, comme prévues par la Commission *Finances* et inscrites au Budget Primitif 2001.

Examen et vote du Budget Primitif 2001 M-14

Fonctionnement : Dépenses

011 -	Charges à caractère général	1 140 690,00 F
012 -	Charges de personnel et frais assimilés	1 417 587,30 F
65 -	Charges de gestion courante	492 000,00 F
014 -	Atténuation de produits	500,00 F
66 -	Charges financières (intérêts emprunts)	96 751,00 F
67 -	Charges exceptionnelles	22 000,00 F
68 -	Dotations aux Amortissements	799 485,00 F
023 -	Virement à la section d'investissement	463 428,00 F
		4 432 441,30 F

Fonctionnement: Recettes

70 -	Produit des services du domaine et ventes diverses	282 500,00 F
73 -	Impôts et taxes	1 790 968,00 F
74 -	Dotations, subventions, participations	1 512 129,00 F
75 -	Autres produits de gestion courante	155,00 F
77 -	Produits exceptionnels	139 555,00 F
79 -	Transfert de charges	20 000,00 F
013 -	Atténuation de charges	60 000,00 F
002 -	Résultat reporté (antérieur)	627 134,30 F
	_	4 432 441,30 F

Investissement : Dépenses

	investissement : Depenses	
020 - ^{Dé}	penses imprévues	223 928,00 F
13 - ^{Su}	bventions d'investissement (Amortissement)	32 625,00 F
16 - Re	mboursement d'emprunts (capital)	82 098,00 F
21 - lmi	mobilisations corporelles (Reports + Nouvelles propositions)	595 414,35 F
23 - ^{lmi}	mobilisations en cours (Reports+Nouvelles propositions)	1 097 196,79 F
001 - ^{Dé}	ficit d'investissement reporté	1 811 901,25 F
		3 843 163,39 F

Investissement: Recettes

10 - Dotations (FCTVA + Taxe Locale d'Equipement)	174 768,00 F
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	1 811 901,25 F
13 - Subventions d'investissement (Reports)	593 582,09 F
28 - Amortissements des immobilisations	799 484,05 F
021 - Virement de la section de fonctionnement	463 428,00 F
	3 843 163,39 F

- ➤ 200 000 F ont été budgétés pour l'achat d'un camion neuf avec un bras articulé. Il remplacera l'actuel camion, pour lequel les dépenses à engager pour sa mise en conformité au contrôle technique sont dissuasives.
- > 12 000 F ont été budgétés pour parfaire l'équipement informatique et multimédia de l'école élémentaire.
- ➤ Remarque est faite que la somme de 223 928,00 F a pu être dégagée et inscrite au *C/020* pour permettre de faire face à des dépenses imprévues.

Il est également souhaité que le taux de l'emprunt contracté en 1981 pour la construction de l'Ecole Maternelle soit renégocié.

Le Budget Primitif *M-14* est mis aux voix. Il est approuvé à l'unanimité.

Examen et vote du Budget Primitif 2001 M-49 EAU

Avant d'examiner le Budget Primitif 2001 de la *M-49 EAU*, le Maire demande au Conseil Municipal de maintenir :

- ▶ l'application, aux abonnés concernés d'un forfait de 40 m³ par personne occupant l'immeuble et par an, afin qu'ils versent, sur cette base, les taxes antipollution, FNDAE et assainissement (approuvé à l'unanimité);
- la redevance de raccordement, pour 2001, au taux unique de 70,00 F (approuvé à l'unanimité).

Lecture est faite du courrier émanant de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, en date du 22/12/2000, relatif au calcul de la contre-valeur de la redevance de pollution domestique. Les taux des différentes taxes (anti-pollution, FNDAE et assainissement) des années 1999, 2000 et 2001 sont rappelés. Ces taxes obligatoires sont recouvrées par la Commune et reversées aux organismes concernés.

Exploitation : Dépenses

Exploitation : Bopolises	
60 61 Achats	253 500,00 F
62	675 000,00 F
65 - Autres charges de gestion courante	500,00 F
66 - Charges financières (intérêts emprunts)	72 802,00 F
68 - Dotations aux amortissements	66 202,00 F
006 - Virement à la section d'investissement	843 423,31 F
	1 911 427,31 F

Exploitation: Recettes

	_	1 911 427,31 F
002 -	Excédent antérieur reporté	763 012,31 F
77 -	Subventions transférées au résultat	12 915,00 F
70 -	Produit gestion courante	1 135 500,00 F

Investissement : Dépenses

		3 043 671,6 1 F
23 -	Immobilisations en cours (reports + nouvelles propositions)	2 902 175,61 F
21 -	Immobilisations corporelles (compteurs)	20 000,00 F
16 -	Emprunts (capital)	108 581,00 F
13 -	Subvention d'investissement (Compte résultat)	12 915,00 F

Investissement : Recettes

001 -	Excédent antérieur reporté	111 345,30 F
1022 -	FCTVA	144 300,00 F
13 -	Subventions (Etat + Département)	883 401,00 F
167 -	Prêt (conditions particulières -Agence de l'Eau-)	995 000,00 F
28 -	Amortissements des immobilisations	66 202,00 F
005 -	Virement de la section exploitation	843 423,31 F
		3 043 671,61 F

Les travaux relatifs à la connexion avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy sont évoqués : coût, subvention... Stéphane OUILLON donne réponses aux observations des Conseillers Municipaux.

Le Budget Primitif 2001 *M-49 Eau* est mis aux voix : il est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu de la réunion de la Communauté de Communes Moselle / Madon

François NEDEY et Hervé TILLARD (membres titulaires à la Communauté de Communes Moselle / Madon) rappellent la composition du bureau de la C.C.M.M. suite à l'élection du 5 avril 2001 :

Président	Claude GRIVEL	Maire de Messein
Projet de territoire, personnel, et finances		
1 ^{er} Vice-président	Etienne THIL	Conseiller municipal
Environnement		délégué de Neuves-Maisons

2 ^{ème} Vice-président	André SCHAEFFER	Maire de Maizières
Travaux, bâtiment, voirie et éclairage public		
3 ^{ème} Vice-président	Philippe PINHO	Maire de Chaligny
Développement culturel, tourisme, loisirs et communication		
4 ^{ème} Vice-président	Jean-Paul VINCHELIN	Maire de Neuves-Maisons
Développement et animation économique		
5 ^{ème} Vice-président	François NEDEY	Adjoint délégué de
Solidarité, développement urbain, transports, habitat, cadre de vie et démocratie participative		Chavigny

Ils portent à la connaissance des conseillers municipaux les nouvelles orientations de la C.C.M.M. (dossier plan Etat Région, désignation de membres titulaires uniquement, création de postes de conseillers délégués, recrutement d'agent (s)...).

Le Conseil de la C.C.M.M. se réunira le dernier jeudi de chaque mois. La prochaine réunion se tiendra à CHAVIGNY, le 26 avril à 18H30, salle du Pressoir.

Annulation de la demande de subvention relative à la construction de l'atelier technique

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'annuler la demande de subvention relative à la construction d'un atelier technique sur la place communale, au titre de la Dotation Globale d'Equipement. Ce dossier avait été déposé en janvier 1998, par la précédente municipalité et n'a pas fait l'objet, jusqu'à ce jour, d'un accord de subvention.

Travaux en forêt communale : demande de subvention

L'Office National des Forêts a établi un programme de travaux à effectuer en forêt communale, suite à la tempête du 26/12/1999, pour permettre de remettre le patrimoine communal dans des conditions favorables à une restauration durable des boisements.

Le devis, d'un montant total forfaitaire de 381 605,00 F (HT) concerne les parcelles 2, 4, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 22, 33 et 34 pour différents travaux tels que démantèlements de houppiers, cloisonnements sylvicoles, remises en place de souches, évacuations des bois, andrainages, broyages, dessouchages.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention sur le budget de l'Etat (environ 80%).

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, demande une subvention sur le budget général de l'Etat pour financer les dits travaux.

Ecole de Musique « AMIS »

Le Conseil d'Administration de l'AMIS a eu lieu le mercredi 18 avril 2001 à 20H30 à l'Ecole de Musique. La commune y est représentée par Réjane DUCHET.

Ouverture des plis : travaux « Raccordement sur la Communauté Urbaine du Grand Nancy »

L'ouverture des plis relative aux travaux d'alimentation en eau potable, raccordement de la Commune au réseau de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, est prévue le mercredi 16 mai 2001 à 16H00.

Centre Communal d'Action Sociale

Sandra LODDO donne un compte-rendu sommaire de la réunion du Centre Communal d'Action Sociale qui s'est tenue le 11 avril 2001.

Dates des Commissions municipales

Personnel	Mardi 17 avril 2001	18H00
Travaux	Tous les Lundis	18H30
Animation Démocratie Participative	Vendredi 27 avril 2001	20H30
Vie Sociale /Solidarité /Ecoles	Jeudi 03 mai 2001	20H30
Finances	Jeudi 10 mai 2001	20H30
Information	Mardi 22 mai 2001	20H30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H55.

Prochain Conseil Municipal

Il aura lieu le 3^{ème} jeudi de chaque mois à 20H30 ; le prochain aura lieu le Jeudi 17 mai 2001 à 20H30.

2. Séquence émotion

Séquence passion, émotion et discrétion en Mairie, samedi 14 avril 2001 à 17H30 : premier mariage de la mandature. C'est dans une ambiance très sereine et détendue que des futurs mariés ont prononcé le « oui » traditionnel devant parents, amis et Monsieur le Maire, qui officiait pour la première fois une telle cérémonie. Toutes nous félicitations aux mariés !

3. Du côté des associations

LE CCFD

Le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) du secteur de Neuves-Maisons vous invite à



Fête Terre d'Avenir



Une après-midi et une soirée conviviales pour les petits et grands (grand jeu de l'Oie de la paix, course de roller, etc...)

Samedi 28 avril 2001 à partir de 16 heures Place de l'Eglise à Neuves-Maisons.

19h00 : Repas dansant animé par l'orchestre folk *Le P'tit Gris*. Inscription pour le repas *Israélo-Palestinien* (Adulte 30F, enfant 20F)
Contacter Monique BERNARD Tel : 03 83 47 09 14
5, rue des Charmilles 54230 Neuves-Maisons.

L'AFP

L'AFP (Association des Paralysés de France) organise une collecte de textiles : vêtements, linge de maison, chaussures.



Samedi 19 mai 2001

Des sacs de collectage seront disponible en Mairie.

Tous ces textiles seront recyclés au bénéfice d'enfants du département.

Pour plus de renseignements ou pour proposer votre aide au chargement des wagons, contacter l'AFP tel : 03 83 32 35 20

125 rus Mas Mahan 54000 Noney
125 rue Mac Mahon 54000 Nancy

4. Vie pratique

Inscriptions aux écoles

Les inscriptions auront lieu les vendredis 4 et 11 mai 2001 de 16H45 à 18H00 :

- dans le bureau de direction pour l'école maternelle ;
- dans la classe de la directrice pour l'école élémentaire.

Se munir des pièces suivantes :

- □ Le certificat du médecin de famille constatant que l'enfant est apte à la vie collective en milieu scolaire (Maternelle uniquement) ;
- □ Le certificat de pré-inscription délivré par la Mairie de Chavigny ;
- □ Une fiche familiale d'état civil ou photocopie du livret de famille ;
- □ Le carnet de santé attestant que l'enfant est à jour dans les vaccinations obligatoires (DT-Polio, BCG) ;
- □ Le certificat de radiation, si une autre école a été précédemment fréquentée.

Bientôt

Prochainement une nouvelle rubrique verra le jour : *Petites annonces à Chavigny.* Seules les propositions sérieuses et signées seront prise en compte. Ce service sera gratuit. Vous pouvez dès maintenant déposer vos annonces à la Mairie (au bureau ou dans la boîte aux lettres).

5. Agenda

quand?	Le musibus / bibliobus sera
quand?	Mlle BASTIEN tient sa permanence ou ?
Dimanche 29 avril 2001	Commémoration du <i>Souvenir des Déportés</i> à 9H45 au monument de Neuves-Maisons
Mardi 8 mai 2001	Commémoration de la <i>Victoire contre le nazisme.</i> Début des cérémonies à 10H00 au monument de Chavigny.

Vendredi 4 mai 2001

Le pont du tram est fragile. Il va falloir le fermer, cette fermeture engendrera un nouveau plan de circulation pour le quartier, notamment rue de la Rosière, rue du Bouchot, rue du Pressoir et rue de Certains champs. Les retombées de ce nouveau plan concerneront aussi indirectement les habitants du chemin de la Botte, de le rue du Grand Pierrier, des Castors et de la rue du Tram, voire du Haldat. Les personnes intéressées sont invitées vendredi 4 mai 2001 à partir de 18H00 à participer à une réunion en Mairie en vue de l'élaboration de ce nouveau plan de circulation.